

**Aux représentants des médias**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Vidéoprotection aux Pâquis : l'évaluation de l'efficacité du projet confiée à l'UniNE**

*Neuchâtel, le 14 octobre 2014.* Dès le 15 octobre 2014, la vidéoprotection sera opérationnelle aux Pâquis. Ce projet pilote, qui a été dévoilé ce matin à la [presse](#), s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de lutte contre la criminalité, adoptée conjointement par le Ministère public et le Conseil d'Etat du Canton de Genève le 29 août 2012. Une évaluation indépendante de l'efficacité de ce projet est prévue et a été confiée au Dr Francisco Klauser, professeur à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel.

Le dispositif de vidéoprotection des Pâquis étant un projet pilote à Genève, les autorités souhaitent en évaluer la pertinence et l'efficacité. Elles ont ainsi confié au Dr Francisco Klauser le mandat de réaliser une évaluation indépendante.

Le Dr. Klauser sera chargé d'évaluer l'efficacité du système de vidéoprotection sur la sécurité objective et subjective ainsi que sur la qualité de vie au quartier des Pâquis, à Genève. Son projet aborde également les effets secondaires, négatifs et positifs, induits par les caméras de surveillance (déplacement des problèmes de criminalité, amélioration de l'attractivité économique du quartier).

Les indicateurs qui permettent d'effectuer la mesure de l'efficacité du projet se déclinent sur cinq axes :

#### **A) Indicateurs de criminalité**

Analyse statistique de l'évolution de la délinquance dans le périmètre « Pâquis » et aux environs :

- Impacts de la vidéoprotection en fonction du type de criminalité (violences physiques, atteintes aux biens, problématiques de la drogue et de la prostitution) ;
- Stratégies d'évitement et problèmes de déplacement de la délinquance (effet « plumeau »).

#### **B) Indicateurs opérationnels**

- Evaluation par entretiens qualitatifs (avec les acteurs concernés) de l'impact de la vidéoprotection en matière opérationnelle ;
- Efficacité du système pour piloter des interventions policières en temps réel ;
- Intégration du système de vidéoprotection au sein du dispositif de sécurité préexistant (problèmes et défis rencontrés et optimisations obtenues) ;
- Rôle et responsabilités de nouveaux acteurs et savoir-faire dans la planification et dans l'usage du système ;
- Besoins particuliers en termes de formation, personnel supplémentaire, etc.

#### **C) Indicateurs d'élucidation**

Evaluation par entretiens qualitatifs (avec les acteurs concernés) de l'efficacité de la vidéoprotection sous l'angle de l'obtention de moyens de preuve exploitables, avec les éventuelles conséquences sur les procédures :

- Efficacité du système pour enregistrer, comprendre et résoudre des crimes (a posteriori) ;
- Impact sur la longueur et les coûts des procédures.

#### **D) Indicateurs subjectifs sur le sentiment de sécurité**

Evaluation qualitative (entretiens semi-directifs) et quantitative (enquête postale par questionnaire) des effets du système de vidéoprotection au sentiment de sécurité ou d'insécurité des usagers du quartier des Pâquis :

- Accent particulier sur certains types de populations (travailleuses du sexe, commerçants, habitants, etc.) ;
- Evaluation de l'acceptabilité sociale de la vidéosurveillance.

### **E) Indicateurs sociaux**

Etude de l'impact de la vidéoprotection sur la vie de quartier au sens large, ainsi que sur la qualité de ses espaces publics :

- Les effets de la vidéoprotection en termes d'intégration et d'exclusion sociale ;
- L'impact de la vidéoprotection sur la mixité sociale et les conflits d'usage au sein des espaces publics du quartier des Pâquis.

### **Méthodologies appliquées :**

- Enquête postale par questionnaire et entretiens semi-directifs auprès des habitants et usagers du quartier des Pâquis, avec un accent particulier sur certains types de populations (travailleuses du sexe, commerçants, habitants, etc.) (indicateurs subjectifs sur le sentiment de sécurité et sociaux) ;
- Analyses statistiques variées, relatives à divers indicateurs, types de délinquance et zones géographiques (indicateurs préventifs) ;
- Entretiens semi-directifs auprès des collaborateurs de la police (opérateurs, patrouilles de police) (indicateurs opérationnels et d'élucidation).

La mission du Professeur Klauser débutera le 1<sup>er</sup> novembre 2014 et s'achèvera le 31 octobre 2016. Les premiers résultats seront présentés après un an d'exploitation, tandis que le bilan sera tiré au bout de deux ans.

#### *Contact :*

*Francisco Klauser, professeur assistant en géographie politique à l'Université de Neuchâtel,  
[francisco.klauser@unine.ch](mailto:francisco.klauser@unine.ch), Tél. : 032 718 16 79*